



nos questions à la direction

Formation des techniciens (Unité Réseaux Clients Caraïbes)

Septembre 2016

■ Formation «Métiers»

La CFE-CGC s'est inquiétée à propos d'absence de formation métier, suite à divers échanges avec des salariés de l'URCC en Guyane.

La CFE-CGC a immédiatement saisi la Direction le 19 mai 2016

■ Bonjour,

Suite à la rencontre de ce jour avec des salariés de l'URCC en Guyane (Technicien Boucle Locale), nous avons été informés que certains jeunes techniciens avaient bénéficié d'une formation « Métier » et d'autres non.

La CFE CGC vous remercie svp de bien vouloir solliciter M. SEURGUES Christophe (Responsable département), afin de recenser les salariés qui n'ont pas eu cette formation « Métier », et de leurs permettre d'être formés dans les plus brefs délais.

Vous remerciant par avance. Dans l'attente de votre retour svp.

■ Réponse de la Direction le 19 mai 2016

■ Bonjour Monsieur DARTAGNAN,

J'ai informé Monsieur SERGUES de votre demande

■ La CFE-CGC a relancé la Direction le 7 septembre 2016

■ Bonsoir,

Je me permets de revenir vers vous concernant la formation de certains jeunes techniciens (voir mail ci-dessous svp du 19 mai).

Etant en Guyane actuellement, et après échange avec des salariés, il s'avère que rien n'a bougé depuis notre mail.

J'ai été aussi informé (à vérifier svp l'exactitude) que certains jeunes interviendraient sur des armoires électriques sans aucune formation digne de ce nom. Si cela s'avérait exact, la CFE CGC vous prie de bien vouloir mesurer les risques que la Direction fait prendre à ses propres collaborateurs.

La CFE CGC vous remercie svp de bien vouloir recenser dans les plus brefs délais, les salariés qui n'ont pas eu cette formation « Métier », et de leurs permettre d'être formés très rapidement.

Vous remerciant par avance pour votre compréhension. Dans l'attente de votre retour svp.

Restant disponible pour tout échange si vous le jugez utile.

En ces premiers jours de septembre, nous attendons une réponse claire de la Direction.

La CFE CGC reviendra vers vous concernant ce dossier. Nous vous remercions pour votre lecture et confiance.

Employés, maîtrises et cadres, toutes vos infos sur www.cfecgc-orange.org

Vos correspondants CFE-CGC

Guadeloupe :

Gérard BONJEAN – 06.90.61.71.77
Marie Josée LOCQUET – 06.90.61.51.14
Jeanne VOUNZI – 06.90.58.75.10

Guyane :

Carine BURLAUD – 06.96.26.20.49
Gérard FAYE – 06.94.23.23.05
Dominique GIRAULT – 06.94.23.25.46
Pascal LE GUILLOUX - 06 94 26 87 62
Bruno POUTIER – 06.94.23.33.15

Martinique :

Antoiny CABRISSEAU – 06.96.31.64.29
Luc DRANE – 06.96.22.43.63
Christine DUFAY – 06.96.44.48.71
Jean LANOIX – 06.96.45.17.41
Hubert LEMARQUAND – 06.96.28.97.31
Pierre MEDELICE – 06.96.83.15.57
Emmanuel RIVIEREZ – 06.96.45.76.40

Secrétaire National des Territoires Caraïbes - Corse :

Jean Marc DARTAGNAN – 06.89.10.01.12

Tous vos contacts CFE-CGC dans l'annuaire du syndicat

bit.ly/annuaireCFECCG

Version électronique avec liens actifs

www.cfecgc-orange.org/tracts-et-publications/

Vous abonner gratuitement à nos publications

bit.ly/abtCFE-CGC



Tout ce que la Direction vous tait
est sur le web CFE-CGC !
www.cfecgc-orange.org



■ Emportez-nous sur votre mobile ou tablette !



application iPhone



application Android



accès via navigateur

■ Abonnez-vous gratuitement !

La CFE-CGC vous informe sur l'actualité du Groupe Orange, décryptée par notre organisation. Parmi les thèmes que nous abordons régulièrement : emploi, rémunération, conditions de travail, stratégie d'entreprise, analyse des résultats, actualité sociale.

Pour recevoir nos publications par mail, compléter le coupon ci-dessous et (au choix) :

- le faxer au 01 40 45 51 57
- le scanner et l'envoyer par mail à info@cfecgc-orange.org
- le remettre à un représentant CFE-CGC Orange

Et aussi :

- vous abonner en ligne : <http://bit.ly/abtCFE-CGC>
- télécharger notre livret d'engagement : <http://bit.ly/livretCFE-CGC>
- adhérer : <http://bit.ly/adhererCFE-CGC>

Les informations recueillies font l'objet d'un traitement informatique exclusivement destiné à la gestion de vos abonnements, et sont traitées de manière confidentielle. Conformément à la loi «informatique et libertés» du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification des informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en écrivant à la CFE-CGC Orange.